

TRANSMIS LE 21 DEC 2022
REÇU LE 21 DEC 2022
AFFICHÉ LE 21 DEC 2022
NOTIFIÉ LE 22 DEC 2022
PUBLIÉ LE 22 DEC 2022
EXÉCUTOIRE LE 22 DEC 2022

2022/...



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2022

DÉLIBÉRATION N°23

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – PROCÉDURE 21C096 – ACCORD-CADRE D'IMPRESSION DU MAGAZINE MUNICIPAL – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°1.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-deux, le 15 du mois de décembre à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale (*) : Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Madame la Conseillère Municipale (*) : Françoise MENDY-LASCOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Xavier DUBOURG : Patrick BOULLÉ

Sabrina FORTUNATO : Florence DECOURTY

Marion WERNER : Claire LE BERRE

Thierry BILLARAND : Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO

Maryem EL AMRANI : Michelle SCHIDERER

Jacques DUCROCQ : Nadine SENSE

Rachel SABATIER-GIRAULT : Étienne LE BÉCHEC

Valentin BARTECKI : Xavier MELKI

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Marc SCHWEITZER : Absent excusé

Yohan KAJDAN : Pasionaria ENEDAGUILA

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Vincent MULOT : Françoise MENDY-LASCOT

Secrétaire de séance :

Patrick BOULLÉ

Le Conseil Municipal, convoqué le 9 décembre 2022, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.
Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein du Conseil Municipal : Patrick BOULLÉ a reçu la majorité des suffrages et a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire et il les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Service Marchés Publics

Question n°23 du CM du 15/12/2022 P 1/2

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2022 DÉLIBÉRATION N°23

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – PROCÉDURE 21CO96 – ACCORD-CADRE D'IMPRESSION DU MAGAZINE MUNICIPAL – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°1.

Le Conseil municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-12 et L. 2121-13,

VU le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 2194-1, R. 2194-7 et R. 2194-8,

CONSIDÉRANT le courriel en date du 5 décembre 2022 adressé à la société CHEVILLON IMPRIMEUR, titulaire de l'accord-cadre 21CO96 – Impression du magazine municipal,

CONSIDÉRANT l'incapacité du prestataire à proposer une augmentation des prix du marché ne dépassant pas le seuil légal de 50% du montant initial,

CONSIDÉRANT la proposition faite à la société CHEVILLON de mettre fin à l'amiable à l'accord-cadre 21CO96,

CONSIDÉRANT la proposition d'avenant fixant la fin anticipée de l'accord-cadre au 31 décembre 2022,

APRÈS l'avis de la Commission d'appel d'offres en date du 06 Décembre 2022 et de la Commission Finances/Administration Générale/Santé/Intercommunalité en date du 06 Décembre 2022,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le CONSEIL MUNICIPAL :



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Service Marchés Publics

Question n°23 du CM du 15/12/2022 P.2/2

Article 1 : APPROUVE les conclusions de l'avenant n°1 du marché n°21CO96 relatif à la l'impression du magazine municipal (21CO96) actant la fin du marché au 31 Décembre 2022.

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 avec l'Entreprise CHEVILLON IMPRIMEUR – Sise 26 Boulevard Kennedy – 89100 SENS.

Article 3 : L'avenant est sans incidence financière.

Article 4 : DIT que les dépenses en résultant seront imputées sur le budget Ville.

Article 5 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 6 : PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
Maire de Franconville
Conseiller régional d'Ile-De-France



À l'unanimité des votants

Pour : 38 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Caractère Exécutoire

22 DEC 2022



Par délégation du Maire
L'Adjoint Maire

Jeanne-Christine Guigo

Acte à classer**DEL15122022Q23**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-12-21T16-04-54.00 (MI242133380)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20221215-DEL15122022Q23-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : COMMANDE PUBLIQUE - PROCÉDURE 21CO96 - A
D'IMPRESSION DU MAGAZINE MUNICIPAL - AUTOCADRE
À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N. ATION DONNÉE

Date de décision : 15/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.8. avenant
1.1.8.3. servicesActe : 23 - CP - Procédure 21CO96
Mag.PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 21/12/22 à 16:04

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 21/12/22 à 16:04

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 21/12/22 à 17:11

